



Paris, le 13 mai 2026

GROUPE DE TRAVAIL LOGEMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE 11 MAI 2026

FO Fonction publique était représentée par Anne FLORENTIN et Matéo ROMERO DE AVILA.

Propos liminaires :

La crise du logement est toujours prégnante, et s'accroît avec la situation internationale augmentant encore le coût de la construction.

Oui, la crise du logement touche encore l'ensemble des agents : coûts des loyers excessifs, taux de rotation du logement social toujours au plus bas, difficultés d'accès au logement social et intermédiaire pour les primo-affectants, les contractuels et les familles monoparentales.

Et comme titré dans la presse de ce jour, « *ces parents qui galèrent à se loger après une séparation* » ont comme seule solution soit de retourner vivre chez leurs parents, soit d'avoir recours à la colocation, faute de pouvoir accéder à un logement pérenne.

Quelles conditions pour les enfants victimes collatérales de cette crise du logement !

Dans ce contexte de crise persistante, FO Fonction publique exige :

- une relance massive et immédiate de la construction de logements sociaux et intermédiaires ;
- des conditions dignes de logement pour l'ensemble des agents favorisant la conciliation vie personnelle / vie professionnelle ;
- un budget en adéquation avec les besoins des agents des 3 versants de la Fonction publique.

FO Fonction publique reste mobilisée et est en attente des actes concrets à la suite de l'annonce de plan « *relance logement* » de janvier 2026.

Les points d'actualité :

La proposition de loi (PPL) « *logement des agents du service public* » a été examinée en avril dernier en commission mixte paritaire (CMP), après avoir été adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat en première lecture.

A ce stade, le champ d'application et le processus d'activation de la clause de fonction sont précisés, et le taux de réservation de l'Etat dans le parc social relevé à 50% par le Sénat n'a pas été modifié. A l'inverse, le lancement d'une mission de préfiguration d'un « *Action logement* » du service public n'a pas été retenu.

L'examen du texte de la CMP à l'Assemblée nationale et au Sénat sont prévus en juin prochain, avant la promulgation et la publication du texte.

FO Fonction publique a rappelé son scepticisme par rapport à la mise en œuvre de cette clause de fonction.

FO Fonction publique a également demandé des précisions sur la dérogation au PLU (Plan Local d'Urbanisme), afin de s'assurer qu'à l'heure où pour des raisons climatiques et environnementales des objectifs de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) ont été mises en place, que cela ne soit pas un droit octroyé à faire tout et n'importe quoi.

Ce à quoi il nous a été confirmé que ces dérogations ne seraient valables que sur des zones déjà identifiées à urbaniser.

Mise en œuvre de la circulaire aux préfets du 18 février 2026 :

Pour rappel, cette circulaire demande aux préfets de conduire la politique du logement social en lien avec les différents employeurs publics locaux pour identifier dans un premier temps les territoires à enjeux (avril 2026) et proposer des plans d'action attendus pour juin prochain.

La carte des secteurs de mobilisation reste à consolider. Les premières données remontées font ressortir comme secteur prioritaire les métropoles, les zones frontalières et rurales touristiques. FO a également mis en avant la dérive de certains bailleurs, en pervertissant la mise en place du bail civil dans ces mêmes zones, venant rajouter aujourd'hui une difficulté supplémentaire.

FO Fonction Publique a rappelé son alerte par rapport au calendrier contraint coïncidant avec la recomposition des exécutifs locaux et le manque de moyens alloué aux PFRH (plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines des préfectures de région) en tant que correspondant régional.

Données de fréquentation du portail logement des agents publics :

Le simulateur de droits : [Accueil](#) | [Le portail logement des agents de la fonction publique](#)

260 000 visites du site entre avril 2025 à avril 2026

26 700 simulations réalisées de fin novembre 2025 à mi-avril 2026 dont les $\frac{3}{4}$ concerne des agents dont le niveau de vie est inférieur à 25 600 euros par an. Sur l'origine des agents par employeur on retrouve dans le classement l'Education nationale (22%), la fonction publique territoriale (17%), Bercy (11%), l'Intérieur (9%) et le versant hospitalier (8%).

Pour FO Fonction publique, le nombre de connexion en un an est symptomatique de la question cruciale du logement pour les agents.

FO Fonction publique a demandé à avoir le ratio de solutions de logements trouvés sur le nombre de simulations faites : la politique du logement doit passer des « bonnes intentions » à des résultats.

FO Fonction publique a également demandé un travail sur l'indemnité de résidence devenue obsolète, ce à quoi l'administration a répondu que ce sujet est à intégrer dans les réflexions sur la rémunération.